ASSOCIATION SPORTIVE ARTISTIQUE ET DE LOISIRS

205 rue de Belgique - 56100 LORIENT - Tél : 02.97.64.73.26 - @ : asal.lorient56@gmail.com - Site : asal-lorient.fr

Site : https://asaltirsportif.fr @ : contact@asaltirsportif.fr

ACTIVITÉ	SAISON 2025/2026			
1ère TIR SPORTIF	REGLEMENT			
	Chèques bancaires	1)	2)	3)
	Chèques vacances		Coupon Sport. - Pass' Sport	
	Numéraires		**TOTAL**	0.00
Autres activités	2ème -	3ème -	4ème -	

Renouvellement ◉ **Nouvelle adhésion** ○ **Personne en situation de Handicap** ☐

NOM :

Prénom :

Sexe Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse complète :

Code Postal : Ville : Tél :

Coordonnées du responsable légal :

Tél (d'une personne majeure pour les mineurs) :

E-mail (**EN MAJUSCULE**) :

A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT ADULTE OU LES PARENTS DE MINEURS		
SITUATION DE L'ADHÉRENT		
Défense en activité	**Défense en non-activité**	**Civil**
Grade : Officier ☐ Sous-officier ☐ Militaire du rang ☐ Civil ☐	Retraité militaire/réserviste ☐ Retraité civil ☐ Ancien civil ou militaire ☐ Famille ☐	Profession : _____ En activité ☐ En retraite ☐

☐ J'atteste avoir subi un examen médical ayant donné lieu à la délivrance le d'un certificat médical de non contre -indication à la pratique du tir sportif que je joins à ma présente demande d'adhésion

☐ J'accepte l'inscription de mon enfant et en cas d'accident, autorise les responsables à prendre à ma place, les décisions qui s'imposeraient

☐ Je renonce à l'assurance complémentaire proposée par la section (1).

☐ J'accepte que les photos prises dans le cadre des activités liées à mon inscription ou celle de mon enfant, soient éventuellement publiées

Nota : un adhérent détenteur d'un carnet de tir doit avoir effectué trois tirs contrôlés lors de la saison écoulée. La présentation du carnet validé par trois tampons est un prérequis pour reprendre sa licence à l'ASAL.

En signant le présent formulaire, le signataire (adulte et/ou représentant légal) reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du Règlement Intérieur de l'Association ainsi que du Règlement Intérieur de la Section Tir Sportif et s'engage à les respecter.

Lorient, le Signature

IMPORTANT : TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA REJETÉE

(1) - L'adhérent qui désire souscrire une assurance complémentaire doit s'adresser directement à la section relative à l'activité concernée.

Conformément à la réglementation générale des données personnelles (RGPD), toutes les données nominatives sont intégrées aux systèmes d'informations de la Fédération Française de Tir et de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD), donc sécurisées.